

50^{ème} Session du Conseil d'Administration de la Banque Centrale de la République de Guinée

Le vendredi 07 octobre 2023, s'est tenue, par visioconférence, la 50^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de la BCRG, sous la présidence de Dr. Karamo KABA.

Cette réunion du Conseil d'Administration (CA) a été consacrée notamment à l'examen et l'adoption du Procès-verbal de la 49^{ème} session ordinaire du 29 décembre 2022 dudit Conseil, l'examen et l'adoption de l'état d'exécution du budget au 30 juin 2023, l'affectation du résultat financier de l'exercice 2021 et l'examen et l'adoption de la politique globale de protection des données à caractère personnel.

En introduction, le Président du Conseil a tenu à remercier les membres pour leur présence. A leur intention, il a fait un bref exposé sur les motivations du dernier Comité de Politique Monétaire à baisser les taux directeur, de 11,5% à 11%, et de coefficient de réserves obligatoires, de 15% à 13%. L'objectif de la démarche, dira-t-il, est de permettre aux banques de disposer de la liquidité pour apporter un concours à l'économie nationale.

Par ailleurs, il a informé les Administrateurs des futurs défis de la Banque Centrale dont, principalement, la digitalisation pour une optimisation et automatisation des processus opérationnels. L'objectif, indiquera-t-il, est d'améliorer l'efficacité de la productivité des employés.

Le Président du Conseil a également indiqué que pour une plus grande pertinence dans les prises des grandes décisions et de leurs mises en œuvre dans le cadre de la gouvernance de la BCRG, il fera fréquemment appel aux membres du conseil pour des réflexions et des partages d'idées sur des sujets spécifiques. L'objectif de la démarche, tout en apportant plus de valeurs ajoutées aux différents projets, est de s'assurer de sa concordance avec les missions de l'Institution.

Invités pour l'occasion, les Responsables des Directions Générales des Finances et de l'Informatique et du Contrôle Permanent ont tour à tour pris la parole. La première pour présenter l'état d'exécution du budget au 30 juin 2023 et l'affectation du résultat financier de l'exercice 2021, et le deuxième pour présenter la politique globale de protection des données à caractère personnel de la BCRG.

S'agissant de l'état d'exécution budgétaire au 30 juin 2023, la Directrice Générale des Finances et de l'Informatique (DGFI) a présenté l'état d'exécution budgétaire au 30 juin 2023, en résumé, qui se chiffre à GNF 285 453,46 millions pour une prévision initiale, au titre du budget annuel adopté par le Conseil d'Administration de la BCRG le 29 décembre 2022, de GNF 709 012,62 millions, soit une exécution budgétaire, au 30 juin 2023, à hauteur de 40,67%, contre GNF 267 008,97 millions, soit 34,32 % en 2022.

Suite à cet exposé, les membres du conseil ont indiqué prendre note du niveau d'exécution du budget au 30 juin 2023 et demandé, pour les futures présentations et pour une meilleure appréciation, que les chiffres des années précédentes (N-2) soient mentionnés dans le document. En outre, ils ont demandé aux Autorités de la BCRG d'approfondir la réflexion sur de meilleures stratégies d'amélioration des recettes.

Au sujet des dépenses d'investissement, principalement pour l'immeuble en finition R+12 devant abriter le siège de l'Institution et la Cité BCRG de Kéitayah, le Gouverneur, Dr Karamo KABA, a apporté des éléments de réponses aux questionnements des membres du conseil pour une bonne compréhension de l'approche adoptée face aux différents risques que présentaient lesdits chantiers.

S'agissant de l'affectation du résultat financier de l'exercice 2021 : présenté par la Responsable de la Direction Générale des Finances et de l'Informatique, le conseil a approuvé l'affectation du résultat déficitaire de GNF 513,834 milliards de l'exercice 2021 en « report à nouveau »

S'agissant de la politique globale de protection des données à caractère personnel de la BCRG : Le Responsable de la Direction Générale du Contrôle Permanent (DGCP) a indiqué, dans la présentation aux membres du conseil, que la Politique Globale de Protection des Données Personnelles soumis à leur examen et adoption, décrit les mesures générales mises en œuvre par la BCRG pour assurer une protection adéquate des données personnelles. Cette politique permettra : (i) d'assurer sa conformité par rapport à la législation ; (ii) d'instaurer un cadre de gestion des données à caractère personnel ; (iii) de mieux gérer d'éventuels cas de violation de données à caractère personnel ; (iv) de rassurer nos partenaires sur les efforts en cours à la BCRG dans sa marche vers les meilleures pratiques et standards en matière de gestion de banque centrale et ; (v) de renforcer l'image de notre Institution auprès de nos partenaires, de plus en plus exigeants, en matière de conformité.

Suite à cette présentation, les membres du conseil ont salué la qualité et l'importance de ce document pour la gouvernance de la BCRG. Le Conseil a adopté le document et demandé sa transmission à la Direction des Services Juridiques et de l'Organisation pour la mise en forme juridique.

A l'issue des échanges, le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents :

- Le Procès-verbal de la 49^{ème} session ordinaire du 29 décembre 2022 ;
- L'état d'exécution budgétaire au 30 juin 2023 ;
- L'affectation du résultat financier de l'exercice 2021 et ;
- La politique globale de protection des données à caractère personnel.

Le Conseil d'Administration

Contact presse

BCRG

Moussa MANSARE

Responsable de la Cellule de Communication

Tél : (+224) 628 03 88 35 - moussa.mansare@bcrg-guinee.org

À PROPOS DE LA BCRG : La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution qui œuvre à la définition et à la conduite de la politique monétaire du pays. Dans la consolidation de l'économie et le maintien de la stabilité des prix, la BCRG opère de façon autonome, et apporte ainsi son soutien à la politique économique du Gouvernement de la République de Guinée en vue d'une croissance économique saine et durable.